

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/26 60 55

Fosses-la-Ville, le 31 août 2017

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

Lundi 11 septembre 2017 à 19H30

A la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, place du Marché, 1 à 5070 Fosses-la-Ville

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice générale,

S. CANARD

Le Bourgmestre,

G. de BILDERLING

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 10 juillet 2017

2. Pour information, Bons de commande service extraordinaire

Les bons de commande suivants ont été établis dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil communal au Collège communal en séance du 8/02/2016 :

N° bon	Article	Fournisseurs	Montant	Description
4981	763/744-51/20170020	ELDI	299,99	Achat d'un frigo
4994	104/742-53/20170001	WARNIER	400,00	Achat d'un GSM
4948	425/741-52/20170014	PREFER	4.318,49	Achat de coussins berlinois
4950	790/724-60/20170027	LOUIS J.	6.654,44	Réparation plafonnage et mise en peinture Eglise de Sart-Saint-Laurent
5004	876/744-51/20170029	BEP ENVIRONNEMENT	1.299,54	Achat conteneurs + puces
3863	764/724-60/20170022	PONCELET SIGNALISATION	5.550,73	Fourniture et pose de 2 stationnements pour vélos avec abris
3862	425/741-52/20160014	EDSON	7.562,50	Achat Poubelles MIGM en aluminium

3. Subvention 2017 à l'ASBL « Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Fosses-la-Ville » »

L'asbl « Syndicat d'Initiative et du Tourisme » a introduit une demande de subvention d'un montant de 40.000 € destinée à couvrir ses coûts de fonctionnement et du personnel. Elle a fourni tous les documents imposés.

4. Octroi de subvention spécifique 2017 à l'asbl « Syndicat d'Initiative et de Tourisme de FOSSES-LA-VILLE » pour le Centre d'interprétation « ReGare ».

La convention de collaboration entre la Ville et l'asbl « Syndicat d'Initiative et du Tourisme » prévoit une subvention complémentaire annuelle de 5.000 € destinée à couvrir des frais liés au bon fonctionnement du centre d'interprétation ReGare.

5. Situations de caisse

Le Directeur financier porte à la connaissance des conseillers les situations de caisse communale pour la période de janvier à juillet 2017.

6. Arrêté ministériel dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation du règlement-redevances :

*Le règlement relatif aux **Redevances pour divers prêts de matériel** (exercices 2017 à 2019) voté par le Conseil communal en date du 29/05/2017 a été approuvé par l'autorité de tutelle en date du 06/07/2011.*

6'. Pour information : Arrêté ministériel réformant les modifications budgétaires n°1

Les modifications budgétaires n°1 votées par le Conseil communal en date du 12 juin 2017 ont été réformées par l'autorité de tutelle en date du 23/08/2017.

7. Règlement taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité-Modification (exercices 2017 à 2019)

Il est proposé au Conseil communal de prendre une nouvelle délibération et d'abroger la délibération prise en séance du Conseil communal du 12/12/2016.

8. Budget 2018 de la Fabrique d'église de Le Roux.

Le budget pour l'année 2018 de la fabrique d'église de Le Roux fait apparaître un résultat comptable à 0. La différence entre les recettes et les dépenses étant représentée par l'intervention communale ordinaire qui est de 8.029,76 €. Ce budget a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église en séance du 14 juillet

9. Marché de fourniture – Remplacement de la chaudière au mazout à l'église de Le Roux. Approbation et du mode de passation.

Le présent marché a pour objet la fourniture et le placement de la nouvelle chaudière au mazout à l'église de Le Roux. Le montant du marché est estimé à 20.000 € TVAC.

10. Marché de travaux- Mise en peinture de l'église de Vitrival. Approbation des conditions et du mode de passation

Le présent marché a pour objet les travaux de mise en peinture des murs intérieurs et du plafond à l'église de Vitrival. Son coût est estimé à 50.000 €.

11. Marché de services-Financement global du service extraordinaire. Approbation des conditions et du mode de passation

Le présent marché a pour objet le financement global du service extraordinaire. Le montant d'emprunts à contracter est estimé 4.612.400,00 €.

12. Centrale d'achat IDEFIN - Participation au sixième marché de fourniture d'électricité – Approbation

La présente convention a pour objet la confirmation de l'adhésion de la Ville à la centrale d'achat constituée par IDEFIN et de participer au sixième marché relatif au regroupement des achats d'électricité et de gaz par le biais de ladite centrale d'achat.

13. Infractions urbanistiques – désignation d'un agent constatateur

Sur base du Code du Développement Territorial (CoDT), il est proposé au Conseil communal de désigner un agent en charge du constat d'infractions en matière d'urbanisme.

14. Règlement complémentaire de police – aménagement d'un emplacement PMR – place Chapelle Saint-Roch à 5070 Fosses-la-Ville

Il s'agit d'établir un règlement complémentaire de police à soumettre à l'approbation ministérielle afin d'aménager un emplacement pour les véhicules de personnes à mobilité réduite.

15. Règlement complémentaire de police approuvé par le Conseil communal du 8 février 2016 (mesures diverses) et par Arrêté ministériel du 14 avril 2016 – modification

Il s'agit de supprimer l'article du règlement complémentaire de police susvisé relatif aux chicanes de la rue de Claminforge à Le Roux.

16. Règlement complémentaire de police – création d'une zone 30 km/h dans le centre de Fosses-la-Ville

Il s'agit d'établir un règlement complémentaire de police à soumettre à l'approbation ministérielle afin de créer une zone 30 km/h dans le centre de Fosses-la-Ville et ce, dans le cadre de la rénovation urbaine.

17. Règlement complémentaire de police – aménagement d'une zone bleue rue du Marché à 5070 Fosses-la-Ville

Il s'agit d'établir un règlement complémentaire de police à soumettre à l'approbation ministérielle afin d'aménager une zone bleue rue du Marché à Fosses-la-Ville et ce, dans le cadre de la rénovation urbaine.

18. Pour information - Opération de rénovation urbaine – rapport intermédiaire relatif aux changements de sens de circulation

Un état des lieux de l'expérience de modification de la circulation au centre-ville a été réalisé par le service de développement local.

19. Au gré du Vent- convention d'occupation d'infrastructures scolaires

Cette présente délibération a pour objet la convention d'occupation des bâtiments scolaires de l'Athénée Baudouin 1^{er} par l'Administration communale, dans le cadre de l'accueil extrascolaire du mercredi après-midi « Au gré du Vent ». Elle est présentée au Conseil communal chaque année afin d'assurer la bonne organisation de l'accueil.

Cet accueil est donc organisé dans les locaux de l'Athénée tous les mercredis après-midi, en période scolaire, pour les enfants de l'entité fossoise, âgés entre 2 ans et demi et 12 ans. La capacité d'accueil est de maximum 25 enfants.

20. Au gré du Vent – Modification du projet d'accueil

Le projet d'accueil de la structure Au gré du Vent, a été retravaillé afin d'améliorer l'accueil et son fonctionnement. Toute modification au projet doit être soumise au vote des membres du Conseil Communal.

21. Stages communaux – Convention de partenariat entre l'Administration communale et l'asbl OXYJeunes

Cette présente délibération a pour objet la convention de partenariat entre la Ville et l'asblOxyjeune, partenaire s'occupant de la gestion et l'animation des enfants durant les stages communaux.

La convention reprend les obligations et devoirs de chaque partie dans le cadre des activités extrascolaires organisés durant les congés scolaires ainsi que la description des bâtiments mis à disposition durant ces périodes ; à savoir, les bâtiments de l'école communale de Vitrival et la Maison des Zolos. Elle est présentée au Conseil communal chaque année afin d'assurer la bonne organisation de l'accueil.

Ces stages accueillent des enfants de 3 ans à 12 ans durant les congés d'automne, détente et printemps. Cette année, un nouveau lieu de stage est proposé à l'école de Vitrival afin de répondre à la demande croissante des parents, de lieux de stages pour leurs enfants.

22. Coordination accueil temps libre - Convention d'occupation des cours et de la salle de l'école Saint Feuillen

Cette présente délibération a pour objet la convention d'occupation d'une salle de la section maternelle et de deux cours de l'école Saint Feuillen durant les stages communaux. Elle reprend les obligations et devoirs de chaque partie. Elle est présentée au Conseil communal chaque année afin d'assurer la bonne organisation de l'accueil ; l'occupation des cours et de la salle étant un atout majeur dans l'organisation des stages, puisqu'elle permet aux animateurs de prévoir des activités diversifiées.

HUIS CLOS

23. Règlement complémentaire de police – aménagement d'un emplacement PMR – rue Bois des Mazuis à 5070 Vitrival

Il s'agit d'établir un règlement complémentaire de police à soumettre à l'approbation ministérielle afin d'aménager un emplacement pour les véhicules de personnes à mobilité réduite.

24. Pour information – Situation de la rentrée scolaire dans les établissements communaux

Il sera présenté aux Conseillers l'état des lieux de la rentrée scolaire pour chaque établissement d'enseignement communal.

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour ne sont transmis qu'aux chefs de groupes.
Ils peuvent être consultés du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux
au secrétariat communal.*

*En cas d'absence de la Directrice générale, vous pouvez vous adresser
au service des finances (même étage).*